

Acheter la location

Par carolaine, le 31/07/2012 à 08:04

Bonjour,

Mon compagnon et moi voulons acheter la maison de mon pere, qui est locataire a la maison flamande.

Apres s'etre renseigner aupres de cette organisme,il m'ont expliquer que nous étions prioritaire sur l'achat seulement si nous l'achetions en résidence secondaire avec locataire dedans (mon pere).

Je présice aussi que mon pere envisage de s'instaler chez un proche une foi la maison acheter (que ce soit celle ci ou une autre).

L'autre solution proposé par l'organisme, est que m'ont pere achete pour nous revendre, ce qui est impossible financierement pour lui.

Notre soucis est que j'habite toujours avec mon pere dans cette location et que je n'aurais plus de résidence principale.

Si l'ont achete en secondaire et que mon pere reste 3 mois en location pourions nous repasser en residence principale ?

Au niveau des impots que ce passera t il ?

Je vous remerci d'avance pour vos réponse.